



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection de l'éducation nationale du second degré
Enseignement technique - Enseignement général
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées

2021

La Prévention Santé Environnement

CAP

Evaluation
par CCF

Janvier 2021

Lycées professionnels publics et privés
sous contrat,
GRETA,
Centres de formation d'apprentis
habilités

Martine PASCAL

Magali ROBAGLIA

IEN SBSSA

Line COTTENCEAU

Muriel FARNET

Valérie LEOMAGNO

Faisant fonction d'inspection

PREAMBULE

Cet ensemble documentaire est destiné aux enseignants et formateurs de **l'Académie d'Aix-Marseille**. Les contenus ont pour vocation d'explicitier la mise en œuvre de l'évaluation de la Prévention Santé Environnement par contrôle en cours de formation à partir des textes réglementaires du CAP.

Nous rappelons que des ressources relatives à la PSE sont mises à jour sur le site :

<https://eduscol.education.fr/1769/programmes-et-ressources-en-prevention-sante-environnement-voie-professionnelle>

Dans un souci d'harmonisation des pratiques, les grilles d'évaluation de ce dossier sont celles à utiliser par **tous les centres de formation de l'Académie d'Aix-Marseille** mettant en œuvre le contrôle en cours de formation. Pour faciliter le travail des jurys, chaque dossier de candidat doit être constitué selon le modèle indiqué en annexe 5.

Pour toutes questions réglementaires concernant l'évaluation de la PSE en CCF, vous pouvez contacter par courriel, sous couvert de votre chef d'établissement, l'IEN SBSSA en charge de votre centre de formation (Cf. répartition des établissements par IEN sur les sites académiques pédagogiques).

SOMMAIRE

1- CADRE REGLEMENTAIRE.....	3
2- MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION ET DE L'ÉVALUATION AUX GESTES D'URGENCE	5
3- CONCEPTION DE LA SITUATION D'ÉVALUATION ECRITE SE2	7
4- RECAPITULATIF DES SITUATIONS D'ÉVALUATION DE PSE EN CAP	10
5- RAPPEL SUR L'ORGANISATION DES EVALUATIONS PAR CONTROLE EN COURS DE FORMATION	11
6- CONSTITUTION DU DOSSIER D'ÉVALUATION EN CCF DE LA PSE	12
ANNEXE 1 - Grilles de certification des compétences du SST	13
ANNEXE 2 - Grille de correspondance pour l'attribution des points pour SE1	15
ANNEXE 3 - Grille nationale d'évaluation par compétences.....	16
ANNEXE 3 bis - Grille nationale d'évaluation par compétences (fichier Excel joint)	
ANNEXE 4 - Fiche de conformité du CCF SE2 : évaluation écrite	17
ANNEXE 5 - Dossier d'évaluation	18

1- CADRE REGLEMENTAIRE

Textes réglementaires concernant la PSE en CAP

Diplôme	Programme d'enseignement	Modalités d'évaluation
CAP	Arrêté du 3 avril 2019 BOEN spécial n°5 du 11 avril 2019	Arrêté du 30 août 2019 BOEN n°35 du 26 septembre 2019 Note de service du 19 mai 2020 BOEN n°26 du 25 juin 2020

La première session pour ce nouveau programme de PSE aura lieu en 2021.

1.1. Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat concernant les problématiques liées à la santé, à l'environnement et aux activités professionnelles :

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, et d'une documentation ;
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention ;
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix ;
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté ;
- Agir face à une situation d'urgence.

1.2 Critères d'évaluation

L'évaluation porte sur :

- L'identification des paramètres de la situation analysée par une méthode adaptée conduisant à la formulation d'une problématique ;
- La cohérence du lien entre la mesure de prévention et le phénomène physiologique, l'enjeu environnemental ou la disposition réglementaire ;
- La pertinence des mesures de prévention proposées ;
- La compréhension de l'écrit par le lecteur ;
- La précision du vocabulaire relatif à la prévention des risques professionnels, environnementaux et de santé ;
- La qualité du geste effectué face à une situation d'urgence.

1.3 Modalités d'évaluation par contrôle en cours de formation

Le C.C.F. est organisé sous la responsabilité administrative du chef d'établissement.

Le PLP Biotechnologies Santé - Environnement est responsable de l'évaluation de Prévention santé environnement dans le cadre du C.C.F.

Le professeur propose au chef d'établissement la date de l'évaluation SE2 qui est arrêtée par ce dernier.

Première situation d'évaluation 1 (SE1) : pratique et orale (5 points) au cours de la première année de formation.

Elle permet de valider les acquis du module C8 « La gestion des situations d'urgence » du programme et les compétences :

- communiquer à l'oral sur la problématique des risques professionnels, environnementaux et de santé ;
- agir face à une situation d'urgence.

L'enseignant de Biotechnologies santé environnement attribue une note en fonction des performances du candidat suite à la passation du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) ou lors de la formation de base au secourisme selon une grille de correspondance (Annexe 1 : Grille de certification des compétences du SST et Annexe 2 : Grille de correspondance pour l'attribution des points pour SE1).

Des modalités particulières sont prévues pour les candidats en situation de handicap : l'évaluateur demande au candidat d'expliquer à une personne la démarche à suivre et le geste à effectuer pour agir face à une situation d'urgence.

Deuxième situation d'évaluation 2 (SE2) : écrite (15 points) durée 50 min au cours de la dernière année de formation.

Elle permet d'évaluer :

- Les acquis sur les thématiques A, B, C (à l'exception du module C8) et D du programme ;
- Les compétences :
 - Appliquer une méthode d'analyse de situations données relative à des problématiques de santé, d'environnement, de la vie sociale, professionnelle ou de faits d'actualité (sauf une situation d'accident de travail) ;
 - Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention ;
 - Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix ;
 - Communiquer à l'écrit sur la problématique des risques professionnels, environnementaux et de santé.

A partir d'une situation de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité, plusieurs questions sont posées au candidat sur les thématiques mentionnées. Elles permettent à ce candidat d'analyser la situation donnée en mobilisant des connaissances sur trois thématiques au moins parmi les 4 (A, B, C, D) dont obligatoirement les thématiques A et C en s'appuyant sur une documentation.

La répartition des 15 points est la suivante :

Répartition par thématiques	
Thématique A	5 à 7 points.
Thématique B et/ou D	4 à 6 points.
Thématique C	4 à 6 points.

2- MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION ET DE L'ÉVALUATION AUX GESTES D'URGENCE

2.1 Organisation des formations SST pour les classes de CAP

Il est conseillé de traiter le module C3 « La démarche de prévention appliquée à une activité de travail » au préalable car il correspond aux attentes d'une partie de la formation au SST. De même, il serait pertinent de traiter une partie du module C2 « Les enjeux de la santé et sécurité au travail » avant la formation SST.

Pour les formations **CAP en deux ans** :

- En lycée professionnel, l'enseignement de Prévention Santé Environnement est d'1,5 h hebdomadaire à effectif dédoublé à partir du 18ème élève. Sur cet horaire, en tant que PLP biotechnologies santé environnement, vous devez assurer, uniquement en 1ère année CAP, la formation au module C8 « La gestion des situations d'urgence » pour 14 h, afin de former les jeunes aux gestes de secours en vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail. **Il est vivement conseillé d'annualiser la ½ heure hebdomadaire pour une formation regroupée.**
L'horaire de Prévention Santé Environnement en 2ème année CAP, soit 1 h hebdomadaire, ne permet pas de former au SST.
- En centre de formation d'apprentis, la formation au module C8 doit aussi se dérouler lors de la première année.

Pour les formations **CAP en 1 an**, la formation au module C8 est à mettre en place au cours du premier semestre par un formateur SST sur une durée de 14 h.

Dans le cas où vous ne pouvez pas assurer la formation au SST parce que vous êtes PLP stagiaire, contractuel ou parce que vous n'avez pas la formation de moniteur SST, nous vous demandons d'informer votre chef d'établissement et le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques de votre lycée ou de votre CFA.

Votre chef d'établissement pourra confier la formation au module C8 à un autre professeur ou formateur SST à jour de ses recyclages (exemple : infirmière scolaire). De ce fait, l'horaire de PSE en 1ère année CAP est ramené à 1h hebdomadaire.

Dans cette situation, vous avez la responsabilité de transcrire les résultats de la certification des compétences du SST (résultats communiqués par le formateur qui aura pris en charge la session) en une note dont le barème est de 5 points sur 20 en PSE (Annexe 2 : Grille de correspondance pour l'attribution des points pour SE1).

Votre chef d'établissement pourra aussi solliciter pour vous une formation de formateur SST :

- ✓ Auprès de la mission prévention sécurité si vous êtes enseignant titulaire d'un lycée public ;
- ✓ Auprès d'un organisme de formation si vous êtes enseignant en GRETA, lycée privé sous contrat ou CFA.

2.2 Utilisation des grilles d'évaluation SE1

La situation d'évaluation SE1 est composée de deux parties :

- **Epreuve 1 (pratique)** : à partir d'une mise en situation d'accident du travail, proposée par le formateur, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement ;
- **Epreuve 2 (orale)** : lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention.

Ces deux épreuves correspondent précisément aux épreuves d'évaluation du certificat SST.

L'annexe III de la note de service du 19/05/2020 propose :

- des grilles de certification des compétences du SST pour deux cas de figure (formation initiale, maintien et actualisation des compétences), à destination du formateur SST (Annexe 1) ;
- une grille de correspondance pour l'attribution des points pour cette situation d'évaluation SE1 en fonction de la validation de tout ou partie des compétences du SST, à destination de l'enseignant en charge de la PSE (Annexe 2).

3- CONCEPTION DE LA SITUATION D'ÉVALUATION ÉCRITE SE2

3.1. Sur le fond

La situation d'évaluation porte sur 3 thématiques au moins parmi les 4 (A, B, C, D) :

- obligatoirement les thématiques A et C (sauf le module C8) qui doivent s'appuyer sur une documentation ;
- la ou les thématique(s) B et/ou D.

Elle est construite à partir d'une (ou de plusieurs) situation(s) de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité. Ces situations sont simples, crédibles, réalistes et clairement rédigées. Elles peuvent présenter un témoignage, une problématique abordée par un article de presse, une illustration, un schéma, des statistiques... Les situations ne sont pas forcément liées entre elles.

Le professeur veille à ce que la (ou les) situation(s) reste(nt) crédible(s), en évitant d'envisager un scénario multipliant les aléas pour un même individu.

La ou les situation(s) d'évaluation permet(tent) d'évaluer :

- les acquis sur les thématiques A, B, C (à l'exception du module C8) et D du programme ;
- les compétences :
 - appliquer une méthode d'analyse de situations données relatives à des problématiques de santé, d'environnement, de la vie sociale, professionnelle ou de faits d'actualité (sauf une situation d'accident de travail*). Cette analyse s'effectuera à partir d'un questionnaire ou à partir d'outils étudiés en formation (ITMaMI, QQQQCP, diagramme causes-effet, 5 pourquoi, principe d'apparition du dommage, ...) ;
 - mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention ;
 - proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix ;
 - communiquer à l'écrit sur la problématique des risques professionnels, environnementaux et de santé.

** Il est possible d'utiliser le schéma d'apparition d'un dommage pour l'analyse d'une situation présentant un risque professionnel en s'appuyant sur un dommage potentiel et non sur un accident du travail.*

Pour construire cette situation d'évaluation SE2 par CCF, notée sur 15 points, il convient de respecter les répartitions suivantes :

Répartition par thématiques	
Thématique A	5 à 7 points.
Thématique B et/ou D	4 à 6 points.
Thématique C	4 à 6 points.
Répartition par compétences	
C2 Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne	30 à 40 %
C3 Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention	20 à 30 %
C4 Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation	20 à 30 %
C5 Argumenter un choix	10 à 15 %

Vous pouvez prendre appui sur les documents mis à disposition sur Eduscol :

- **Exemple de sujet – étapes de la construction** qui permet de faire les liens avec les compétences de la définition de l'épreuve, les modules choisis, les objectifs du programme, le cadre de l'épreuve *sans prendre en compte le module C8* et en reconsidérant la durée de l'épreuve car cet exemple concerne l'épreuve ponctuelle
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/PSE/26/6/RA20_PSE_CAP_Exemple-Sujet-Construction_1303266.pdf
- **Exemple de sujet commenté - CAP** avec de l'aide méthodologique *sans prendre en compte le 4. Situation – Accident en cuisine*
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/PSE/26/5/RA20_PSE_CAP_Exemple-Sujet-Commente_1303265.pdf
- **Simulation d'utilisation de la grille d'évaluation** pour l'épreuve ponctuelle de PSE en CAP *sans prendre en compte la sous-partie n°2 de la deuxième partie*
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/PSE/26/8/RA20_PSE_CAP_Simulation-grille-evaluation-sujet_1303268.pdf

Vous renseignerez obligatoirement le tableau vierge conforme à la **grille nationale d'évaluation** par compétences à l'aide de l'annexe 3 ou du fichier Excel en annexe 3bis.

- Une compétence peut être évaluée plusieurs fois ;
- Les compétences sont pondérées selon les % indiqués dans les annexes 3 et 3 bis.

3.2. Sur la forme

La situation d'évaluation doit se présenter sous forme de livret sur lequel le candidat répond directement :

- les questions débutent par un verbe d'action à l'infinitif qui décrit l'opération intellectuelle demandée à l'élève (exemples : indiquer, expliquer...) et qui ne propose pas un moyen (ainsi, les verbes compléter, cocher, relier, souligner, entourer... ne peuvent pas être utilisés). La consigne est donc suivie de ... en complétant le tableau, en soulignant dans le texte, en cochant, en reliant, en entourant, ... ;
- les questions ne comportent pas de textes « à trous » à compléter ou de sigles ou acronymes à décoder ;
- les questions sont numérotées selon la codification internationale (1, 1.1) ;
- un espace suffisant est laissé pour les réponses ;
- la police de caractère et la taille utilisées sont de préférence Arial 12 ou Calibri ou Verdana ;
- la même police et la même mise en page sont conservées pour toute la situation d'évaluation.

Les supports documentaires sont :

- récents et variés (articles de presse, témoignages, illustrations, statistiques, schémas, diagrammes...)
- identifiés : toutes les sources sont vérifiées, l'adresse complète est citée pour les documents issus d'internet ;
- originaux : ils ne doivent pas se référer aux manuels scolaires ni provenir des sessions antérieures ;
- parfaitement lisibles ;
- adaptés en termes de volume et de contenu, au temps imparti et au niveau des candidats.

3.3 Vérification de la conformité de la situation d'évaluation

L'enseignant doit vérifier la conformité de la situation d'évaluation SE2 à l'aide de la fiche de conformité du CCF (Cf. Annexe 4)

3.4. Barème et corrigé

Pour les élèves, le barème n'est pas indiqué dans le détail sur la situation d'évaluation ; seule la pondération de chacune des thématiques est précisée sur l'en-tête de l'évaluation.

L'évaluation s'effectue aussi **par compétences** à l'aide de la grille nationale de PSE en CAP que vous avez élaborée lors de la construction de la situation d'évaluation (cf. Annexe 3 ou 3bis)

L'enseignant rédige un **corrigé**.

3.5 Dépôt de la situation d'évaluation SE2 auprès du chef d'établissement ou du DDFPT

Chaque enseignant doit déposer auprès de son chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, la situation d'évaluation SE2 prévue : sujet, barème, corrigé, **au moins 15 jours avant**, le passage de la situation d'évaluation.

4- RECAPITULATIF DES SITUATIONS D'ÉVALUATION DE PSE EN CAP

Prévention Santé Environnement en CAP Coefficient : 1							
METHODOLOGIE	EXPLICATIONS						
OÙ	Etablissement de formation						
QUOI	Deux situations d'évaluation						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Première situation d'évaluation</th> <th>Deuxième situation d'évaluation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>pratique et orale</td> <td>écrite</td> </tr> <tr> <td>Module C8 La gestion des situations d'urgence</td> <td>3 thématiques au moins parmi les 4 (A, B, C, D) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ obligatoirement A et C (sauf C8) ▪ B et/ou D </td> </tr> </tbody> </table>	Première situation d'évaluation	Deuxième situation d'évaluation	pratique et orale	écrite	Module C8 La gestion des situations d'urgence	3 thématiques au moins parmi les 4 (A, B, C, D) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ obligatoirement A et C (sauf C8) ▪ B et/ou D
	Première situation d'évaluation	Deuxième situation d'évaluation					
pratique et orale	écrite						
Module C8 La gestion des situations d'urgence	3 thématiques au moins parmi les 4 (A, B, C, D) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ obligatoirement A et C (sauf C8) ▪ B et/ou D 						
COMMENT	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Note en fonction des performances du candidat lors de la passation du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) ou lors de la formation de base au secourisme selon une grille de correspondance</td> <td>Plusieurs questions à partir d'une (ou plusieurs) situations de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité. Une documentation pour les thématiques A et C.</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">(Cf. Annexe III de la note de service du 19 mai 2020)</td> </tr> </tbody> </table>	Note en fonction des performances du candidat lors de la passation du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) ou lors de la formation de base au secourisme selon une grille de correspondance	Plusieurs questions à partir d'une (ou plusieurs) situations de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité. Une documentation pour les thématiques A et C.	(Cf. Annexe III de la note de service du 19 mai 2020)			
Note en fonction des performances du candidat lors de la passation du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) ou lors de la formation de base au secourisme selon une grille de correspondance	Plusieurs questions à partir d'une (ou plusieurs) situations de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité. Une documentation pour les thématiques A et C.						
(Cf. Annexe III de la note de service du 19 mai 2020)							
QUAND	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Première année de formation</td> <td>A la fin de la deuxième année de formation</td> </tr> </tbody> </table>	Première année de formation	A la fin de la deuxième année de formation				
Première année de formation	A la fin de la deuxième année de formation						
QUI	Le PLP Biotechnologies option santé environnement						
DUREE	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>-</td> <td>50 min</td> </tr> </tbody> </table>	-	50 min				
-	50 min						
COMBIEN	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>5 points</td> <td>15 points</td> </tr> </tbody> </table>	5 points	15 points				
5 points	15 points						

5- RAPPEL SUR L'ORGANISATION DES EVALUATIONS PAR CONTROLE EN COURS DE FORMATION

L'arrêté du 29 juillet 1992 fixe les modalités d'organisation et de prise en compte des épreuves organisées sous forme d'un contrôle en cours de formation en établissement ou en centre de formation d'apprentis et en entreprise.

Le contrôle en cours de formation est une modalité certificative, c'est à dire une évaluation réalisée en vue de la délivrance d'un diplôme.

5.1 Modalités d'organisation

Pour chacune des situations d'évaluation, l'information orale concernant la date de l'évaluation est confirmée par un document écrit. Cette confirmation écrite vaut convocation. Il est conseillé de formuler la convocation sous la forme suivante :

« L'évaluation par contrôle en cours de formation de PSE aura lieu à partir du (indication du jour) ».

5.2 Proposition de note

Les résultats aux situations d'évaluation donnent lieu à une proposition de note faite par l'équipe pédagogique au jury qui reste seul compétent pour arrêter la note définitive.

En conséquence, il est impératif de ne pas communiquer aux élèves/apprentis les notes des évaluations par contrôle en cours de formation de PSE.

5.3 Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation

La mise en œuvre du CCF relevant de la compétence du chef d'établissement, il lui appartient de qualifier l'absence, justifiée ou injustifiée, entraînant les conséquences résumées dans le tableau ci-après :

L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absence justifiée	<ul style="list-style-type: none">• Il est proposé au candidat de repasser son (ou ses) évaluation(s) à une autre date.• En cas d'impossibilité (ex : congé longue maladie), la note «zéro» est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).
	Absence non justifiée	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluateur indique « absent » sur le document d'évaluation de chaque situation manquée.• La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).

Recommandations issues de la page éducol – Contrôle en cours de formation

<https://eduscol.education.fr/785/contrôle-en-cours-de-formation>

6- CONSTITUTION DU DOSSIER D'ÉVALUATION EN CCF DE LA PSE

Lorsque l'ensemble des évaluations a été réalisé, chaque enseignant doit déposer auprès de son chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, un dossier d'évaluation par élève ou apprenti et ceci **avant le 31 mai** de chaque session.

Le dossier comprend :

- La page de garde proposée en annexe 5
- Pour SE1 :
 - ✓ La copie de la grille de certification des compétences du SST pour l'épreuve 1 et l'épreuve 2 (2 pages) ;
 - ✓ La synthèse de la notation en utilisant l'annexe 2 « Grille de correspondance pour l'attribution des points pour SE1 »
- Pour SE2 :
 - ✓ La copie de l'élève ou de l'apprenti ;
 - ✓ La grille individuelle de notation de l'élève ou de l'apprenti (annexe 3 ou 3bis).

ANNEXE 1- Grilles de certification des compétences du SST



Grilles de certification des compétences du SST Formation initiale



Candidat : Nom : Prénom : Date de naissance :	Session : Du : Au :
---	--------------------------------------

EPREUVE 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement					
Compétences		INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non acquis	Conditions d'acquisition
C2	Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées	Repère le(s) danger(s) persistant(s) dans la situation d'accident simulée Repère la(les) personne(s) qui est(sont) exposée(s) au(x) danger(s) persistant(s) identifié(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même	Assure ou fait assurer la suppression Isole ou fait isoler le danger Soustrait ou fait soustraire la victime au danger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'un des indicateurs acquis
C3	Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée	Recherche les signes indiquant que la vie de la victime est menacée Effectue l'examen dans l'ordre déterminée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
C4	Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime	Transmet le message d'alerte permettant le déclenchement des secours adaptés Favorise l'arrivée des secours au plus près de la victime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
C5	Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer	Choisit l'action appropriée au résultat à atteindre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs incontournables acquis
	Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques	Utilise la (ou les) technique(s) préconisée(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin	Surveille la victime et agit en conséquence jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Les critères de réussite incontournables sont surlignés en jaune : **exemple**

EPREUVE 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention

Compétences		INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non acquis	Conditions d'acquisition
C1	Délimiter son champ d'intervention en matière de secours	Explique les limites de son intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'indicateur acquis
C6	Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention en entreprise	Indique comment il peut contribuer concrètement à la prévention dans son entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'indicateur acquis
C7	Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail	A partir d'une situation dangereuse, détermine des risques et les autres dommages potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'indicateur acquis
C8	Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention	A partir de la situation dangereuse ayant engendré le dommage dans la situation précédemment simulée : - Supprime ou à défaut, réduit les risques - Propose, si possible, des pistes d'amélioration	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis

Les critères de réussite incontournables sont surlignés en jaune : **exemple**

<u>Formateur / évaluateur :</u>	Compétence 1 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
NOM :	Compétence 2 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
Prénom :	Compétence 3 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
Signature :	Compétence 4 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
	Compétence 5 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
	Compétence 6 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
	Compétence 7 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
	Compétence 8 :	<input type="checkbox"/>	Acquise	<input type="checkbox"/>	Non acquise
<u>Date de certification :</u>	<u>Résultat :</u>				
	Candidat certifié <input type="checkbox"/> OUI* <input type="checkbox"/> NON				

* : 8 compétences acquises donnent la certification

ANNEXE 2- Grille de correspondance pour l'attribution des points pour SE1

SE1 : Evaluation pratique et orale

Nom et prénom :	Centre de formation :	Session :
-----------------	-----------------------	-----------

<input type="checkbox"/> Cas n°1 Le certificat de sauveteur secouriste du travail est acquis	A l'issue de la formation initiale	<input type="checkbox"/> 5 points
	A l'issue de la formation MAC	<input type="checkbox"/> 5 points
	À l'issue de la formation complémentaire pour les titulaires du PSC1 de moins de 36 mois au premier jour de la formation.	<input type="checkbox"/> 5 points
	Titulaire du certificat de SST daté de moins de 24 mois.	<input type="checkbox"/> 5 points

Joindre une photocopie du certificat SST ou de l'attestation de formation PSC1 ou la grille de certification des compétences du SST complétée

<input type="checkbox"/> Cas n°2 Le certificat de sauveteur secouriste du travail n'est pas acquis, remplir la grille de correspondance adaptée.	Élève, actif à l'ensemble de la formation initiale, non validé.	Tableau 1
	Élève, actif à l'ensemble du MAC, non validé	Tableau 2
	Elève absent à toute ou partie de la formation initiale	Tableau 1 épreuve 2
	Elève n'ayant pas validé toutes les compétences en refusant de participer à l'apprentissage d'une technique ou à la mise en situation d'accident simulé	Tableau 1 épreuve 2
	Élève ayant refusé de suivre un MAC.	Tableau 2 épreuve 2

Ces grilles de correspondance permettent de transcrire les compétences acquises par le candidat, lors de la passation du certificat SST, en note pour l'épreuve SE1 du CCF de PSE.

Tableau 1	FORMATION INITIALE OU COMPLEMENTAIRE DU PSC1 (PSC1 de moins de 3 ans)		
Epreuve 1	C2 <input type="checkbox"/> acquise	4 compétences acquises = 7 points/7
	C3 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 4 points	
	C4 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 2 points	
	C5 <input type="checkbox"/> acquise	<2 compétences acquises = 0 point	
Epreuve 2	C1 <input type="checkbox"/> acquise	4 compétences acquises = 3 points/3
	C6 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 2 points	
	C7 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 1 points	
	C8 <input type="checkbox"/> acquise	<2 compétences acquises = 0 point	
Total /10		 / 10
Total/5		 / 5

Tableau 2	FORMATION INITIALE OU COMPLEMENTAIRE DU PSC1 (PSC1 de moins de 3 ans)		
Epreuve 1	C3 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 7 points/7
	C4 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 4 points	
	C5 <input type="checkbox"/> acquise	1 compétences acquises = 2 points 0 compétences acquises = 0 point	
Epreuve 2	C6 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 3 points/3
	C7 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 2 points	
	C8 <input type="checkbox"/> acquise	1 compétences acquises = 1 points 0 compétences acquises = 0 point	
Total /10		 / 10
Total/5		 / 5

ANNEXE 3- Grille nationale d'évaluation par compétences

Nom du candidat:

Classe:

Année Scolaire..... Sujet:.....

COMPETENCES	Niveaux de maîtrise: •NT= non traité • I= Insuffisant •A= Acceptable • M= Maîtrisé Compétences C1 « traiter l'information » et C6 « Communiquer à l'écrit » seront prises en compte dans l'évaluation du niveau de maîtrise des autres compétences.	C2 Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne 30 à 40%				C3 Mettre en relation un phénomène physiologique, enjeu environnement une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention 20 à 30 %				C4 Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation 20 à 30%				C5 Argumenter un choix 10 à 15 %				Thématique évaluée: A 5 à 7 points		Thématique évaluée: C 4 à 6 points		Thématique(s) évaluée(s): B <u>et/ou</u> D 4 à 6 points	
		NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M	Note	Barème	Note	Barème	Note	Barème
Questions	Réponses attendues pour un niveau maîtrisé																						
Note obtenue par le candidat / 15 points																							

Voir Fichier EXCEL ANNEXE 3 BIS

ANNEXE 4- Fiche de conformité du CCF SE2 : évaluation écrite

Ce document permet au professeur de vérifier si la situation SE2 qu'il propose est conforme à la définition de l'épreuve.

Evaluation écrite	CCF	
POINTS CLES	Conforme	
	OUI	NON
Situations de la vie professionnelle ou quotidienne.		
Les situations proposées prennent appui sur des problématiques de santé, d'environnement, de vie sociale.		
Les situations sont réalistes et issues de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité.		
La (les) situation(s) proposée(s) permet(tent) d'appliquer la démarche d'analyse et/ou de résolution de problème.		
Les situations impliquent la mobilisation de connaissances.		
Les situations traitent au moins 3 thématiques parmi les 4 (A, B, C, D) dont obligatoirement les thématiques A et C : • Thématiques A, B, C ou A, C, D ; ou • Thématiques A, B, C, D.		
Les thématiques A et C sont traitées obligatoirement à partir d'une documentation.		
Documents		
Les documents sont originaux et récents, et non extraits d'ouvrages scolaires.		
Les documents sont lisibles, relativement courts.		
Les documents sont adaptés au niveau CAP.		
Les sources documentaires sont mentionnées et vérifiées.		
Les documents sont variés.		
Présentation		
Le sujet est dactylographié.		
Le sujet est paginé.		
La présentation est claire, soignée et aérée (place suffisante pour les réponses).		
Les consignes commencent par un verbe d'action à l'infinitif.		
Les consignes sont numérotées selon la codification internationale (1 ; 1-1- ; 1-1-1-...).		
Les consignes sont variées.		
Le barème est apparent au regard de chaque thématique abordée.		
Le barème respecte la répartition par thématique suivante : • Thématique A : 5 à 7 pts ; • Thématique B et/ou D : 4 à 6 pts ; • Thématique C : 4 à 6 pts.		
Le corrigé est rigoureux et détaillé.		
Compétences obligatoirement évaluées		Numéro des questions
Les situations permettent d'évaluer les compétences ci-dessous.		
C2- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.		
C3- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.		
C4- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation. C5- Argumenter un choix.		
C1- Traiter l'information C6- Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.		Evaluées au travers de l'ensemble des questions

D'après le document d'accompagnement pour la mise en œuvre du CCF en CAP, eduscol.education.fr

ANNEXE 5- Dossier d'évaluation



Centre de formation :

DOSSIER D'ÉVALUATION

par CONTROLE EN COURS DE FORMATION

SESSION 20 . .

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT CAP

Le dossier contient :

- **Pour SE1 :**
 - ✓ La copie de la grille de certification des compétences du SST pour l'épreuve 1 et l'épreuve 2 (2 pages) ;
 - ✓ La synthèse de la notation.
- **Pour SE2 :**
 - ✓ La copie de l'élève ou de l'apprenti ;
 - ✓ La grille individuelle de notation de l'élève ou de l'apprenti.

NOM et prénom du CANDIDAT :

	Diplôme CAP
Première année	Evaluation pratique et orale / 5 pts
Deuxième année	Evaluation écrite / 15 pts
TOTAL / 20 pts

Signature du chef d'établissement :

Nom et signature de l'évaluateur :